

D

Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

TYP11155-N-LINE

TYP11155-NEVADA

PRÉFACE

Nous vous félicitons pour l'acquisition de notre poêle à bois.

Vous avez fait le bon choix.

L'achat de ce produit vous garantit :

- **Une qualité élevée** grâce à l'utilisation de matériaux de première qualité et éprouvés
- **Une sécurité de fonctionnement** grâce à une technologie avancée, rigoureusement testée selon la norme européenne EN16510-2-1 (appareils adaptés à une utilisation multiple)
- **Une longue durée de vie** grâce à une construction robuste

Afin que vous puissiez jouir longtemps de votre nouveau poêle à bois, veuillez étudier attentivement ce manuel d'utilisation. Vous y trouverez toutes les informations indispensables ainsi que quelques conseils complémentaires.

ATTENTION

Lors de la commande de pièces de rechange, veuillez indiquer le numéro d'article/Article No. et le numéro de série/Serial No. figurant sur la plaque signalétique de l'appareil.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ	3
1. INSTALLATION	5
1.1 Réglementations	5
1.2 Locaux d'installation	5
1.3 Distances minimales entre appareils	5
2. RACCORDEMENT	7
2.1 Raccord du conduit de cheminée	7
2.2 Prise d'air de combustion (le cas échéant).....	7
3. CONSIGNES	8
3.1 Combustible.....	8
3.2 Mise en service.....	9
3.3 Chauffage	10
3.4 Utilisation	10
3.5 Réglage de l'air de combustion	10
3.6 Quantités de remplissage à la puissance calorifique nominale	11
3.7 Mise hors service	11
3.8 Nettoyage et entretien.....	11
3.6 Causes de dysfonctionnement, dépannage	12
4. ÉLIMINATION	13
5. DONNÉES TECHNIQUES	14
6. IMAGES, ILLUSTRATIONS	15
7. APERÇU DU PRODUIT, PLANS.....	18
Dimensions et poids	19

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



1. Les avertissements dans le texte sont signalés par un triangle de danger comportant un point d'exclamation. Par ailleurs, des mots-signal désignent la nature et la gravité des conséquences en cas de non-respect des mesures de prévention. signifie : « Lire le manuel d'utilisation et s'y conformer » ! Les informations figurant dans les documents joints (fiches annexes) ainsi que dans la DoP (déclaration de performance) doivent être strictement respectées !
2. Les appareils sont certifiés selon la norme EN16510-2-1 (voir plaque signalétique).
3. Lors de l'installation et du raccordement côté conduite de fumée, il convient de respecter les normes nationales et européennes applicables, ainsi que les réglementations locales et de construction (par exemple DIN 18896, DIN 4705, DIN 18160, EN 13384-1 et -2, EN 15287-1 et -2, EN 1856-2, entre autres), sans oublier les prescriptions de la police incendie (par exemple FeuVo). Faites installer et raccorder l'appareil uniquement par un professionnel qualifié. Pour garantir le bon fonctionnement de votre appareil, le conduit de cheminée auquel il doit être raccordé doit être en parfait état et au minimum Résistant jusqu'à 400 °C (T400).
4. Avant le premier feu et avant le raccordement au conduit de cheminée, lire attentivement le manuel d'utilisation et informer le ramoneur maître de district ou le responsable de secteur compétent.
5. Pour un fonctionnement parfait de l'appareil, le tirage du conduit de cheminée doit générer une dépression minimale de 12 Pa et ne doit pas dépasser, même temporairement, 15 Pa. Les gaz de combustion produits par des conduits de cheminée obstrués sont dangereux. Le conduit de cheminée et la conduite d'évacuation doivent être exempts d'obstacles, contrôlés et nettoyés régulièrement.
6. Il est recommandé de porter des gants en coton propres lors de l'installation de l'appareil afin d'éviter les empreintes digitales, difficiles à éliminer par la suite.
7. Dans l'intérêt de la préservation de la qualité de l'air et du fonctionnement sécurisé de l'appareil, il est impératif de ne pas dépasser les quantités maximales d'alimentation en combustible indiquées dans la notice d'utilisation et de maintenir les portes de l'appareil fermées, sous peine de risque de surchauffe susceptible d'endommager l'appareil. Les dommages de ce type ne sont pas couverts par la garantie.
8. Les portes de l'appareil doivent rester fermées pendant toute la durée de son fonctionnement.
9. Les combustibles autorisés sont :
Bûches de bois naturel, briquettes de bois conformes à la norme EN ISO 17225-3.
Briquettes de lignite selon la plaque signalétique, conformément à l'homologation.
10. Ne pas utiliser d'allume-feux liquides. Pour l'allumage, il est recommandé d'utiliser des allume-feux spécifiques ou de la laine de bois.
11. La combustion de déchets, de plaquettes forestières fines, d'écorces, de suie de charbon, de résidus de panneaux de particules, de bois humide ou traité avec des produits de protection du bois, de pellets, de papier, de journaux, de carton ou similaires est interdite ! N'utiliser aucun liquide d'allumage ! Ne jamais utiliser d'essence, d'huiles lampantes à base d'essence, de pétrole, d'allume-charbon, d'alcool éthylique ou de liquides similaires pour allumer ou « réallumer » un feu dans l'appareil. Tous ces liquides doivent être tenus éloignés de l'appareil pendant son fonctionnement.
12. Lors du premier allumage, des émissions de fumée et des désagréments olfactifs peuvent survenir. Assurer impérativement une bonne ventilation de la pièce (fenêtres et portes ouvertes) et chauffer pendant au moins une heure à la puissance calorifique nominale maximale. Si la température maximale n'est pas atteinte lors du premier chauffage, ces phénomènes peuvent également se produire ultérieurement.
13. Veillez à ce que le chariot à combustible soit toujours fermé lors du rechargement.
14. Maintenez toujours fermées la porte de combustion et la porte à cendres. Le premier allumage doit se faire en douceur, avec une faible quantité de combustible, afin que les parties du poêle puissent s'habituer à la chaleur. Lors du premier allumage, des émissions de fumée et des désagréments olfactifs peuvent survenir. Assurer impérativement une bonne ventilation de la pièce (fenêtres et portes ouvertes) et chauffer pendant au moins une heure à la puissance calorifique nominale maximale. Si la température maximale n'est pas atteinte lors du premier chauffage, ces phénomènes peuvent également survenir de nouveau ultérieurement.

- 15.** Les éléments de commande et les dispositifs de réglage doivent être ajustés conformément au mode d'emploi. Veuillez utiliser les outils auxiliaires ou des gants de protection pour manipuler l'appareil chaud.
- 16.** Lors de l'ouverture de la porte de chauffage, un mauvais maniement ou un tirage insuffisant du conduit de cheminée peuvent provoquer des émanations de fumée. Il est impératif de veiller à ce que la porte de chauffage ne soit ouverte que lentement, d'abord légèrement entrouverte, puis complètement après quelques secondes. De plus, avant d'ouvrir la porte de chauffage pour ajouter du combustible, il ne doit rester dans la chambre de combustion que le lit de braises, c'est-à-dire qu'aucune flamme ne doit être visible.
- 17.** Risque d'explosion !! Toujours, avant d'ouvrir la porte de la chambre de combustion, ouvrez lentement l'arrivée d'air au maximum ! Attendez un temps suffisant après l'ouverture de l'arrivée d'air. Ce n'est qu'une fois que le feu ou la braise est ravivé(e) que vous pouvez ouvrir la porte de chauffage. En suivant cette procédure, vous êtes assuré de ne jamais subir d'explosion, car si des gaz de combustion non brûlés avaient été présents dans la chambre de combustion, cette méthode les aurait empêchés. Ainsi, après chaque alimentation en combustible, ouvrir complètement le régulateur d'air primaire avant et ne le régler qu'après l'allumage de la charge de combustible selon Tableau 2.
- 18.** Aucun objet combustible ne doit être posé ou appuyé dans le compartiment de maintien au chaud ainsi que sur ou à proximité de l'appareil. Respecter les distances de sécurité !
- 19.** Avant l'installation, vérifier la capacité portante suffisante de la surface d'installation. En cas de capacité portante insuffisante, utiliser une plaque de répartition de charge.
- 20.** Les sols en matériau combustible, tels que tapis, parquet ou liège, doivent être remplacés ou protégés sous le poêle ainsi qu'à partir de l'ouverture du foyer par un revêtement en matériaux de construction incombustibles, par exemple céramique, pierre, verre ou une plaque de sol en acier. Veuillez vous référer aux indications relatives aux distances de sécurité.
- 21.** En fonctionnement, toutes les surfaces, en particulier la vitre ainsi que les poignées et les dispositifs de commande, peuvent devenir très chaudes. Informez les enfants, les personnes et les animaux présents lors du fonctionnement de l'appareil. Utilisez pour la manipulation le gant de protection ou l'outil auxiliaire fournis. Les enfants et adolescents de moins de 16 ans ne doivent pas utiliser le poêle sans la surveillance d'un responsable légal.
- 22.** Veuillez à ce que le cendrier soit toujours inséré jusqu'en butée (s'il est présent) et assurez-vous de ne jamais évacuer de cendres chaudes (risque d'incendie).
- 23.** En période de transition, le tirage du conduit peut être perturbé, ce qui empêche l'évacuation complète des fumées. L'appareil de chauffage doit alors être chargé avec une faible quantité de combustible, de préférence des copeaux ou de la laine de bois, et mis en fonctionnement sous surveillance afin de stabiliser le tirage du conduit. La grille doit être propre.
- 24.** Il est recommandé de faire contrôler les appareils par un professionnel qualifié au moins après chaque période de chauffe. Un nettoyage approfondi des conduites de fumée et des conduits de fumée doit également être réalisé.
- 25.** Si des réparations ou des remplacements doivent être effectués, veuillez contacter votre revendeur spécialisé en précisant le numéro exact de référence et le numéro de fabrication. Seules des pièces de rechange d'origine Wamsler doivent être utilisées. Ne pas utiliser l'appareil si les joints d'étanchéité, les portes ou les vitres sont endommagés.
- 26.** Les travaux, notamment l'installation, le montage, le premier feu, les interventions de maintenance ainsi que les réparations, doivent être réalisés uniquement par un professionnel qualifié (chauffagiste ou installateur en chauffage). Toute intervention inappropriée entraîne la nullité de la garantie légale et de la garantie commerciale.
- 27.** Étant donné que le poêle/foyer à combustible solide prélève l'air de combustion dans la pièce d'installation, il convient de s'assurer qu'un apport d'air suffisant pénètre continuellement par les fuites des fenêtres ou des portes extérieures. On considère que cet apport est garanti par un volume d'air d'au moins 4 m^3 par kW de puissance calorifique nominale. Si ce volume est inférieur, une liaison par des ouvertures de ventilation avec d'autres pièces peut être établie (minimum 150 cm^2). Dans le cas d'une construction neuve, on considère toutefois un renouvellement d'air de 0,5 volume par heure.

- Cela signifie que le volume total d'air dans le bâtiment doit être renouvelé toutes les 2 heures par ventilation des fenêtres ou ventilation résidentielle contrôlée. C'est pourquoi la valeur de $4 \text{ m}^3/\text{h}$ est multipliée par un facteur 2, soit $8 \text{ m}^3/\text{h}$ par kW, en raison du renouvellement d'air de 0,5 volume par heure.
- 28.** Il convient de veiller à respecter les distances aux éléments et matériaux combustibles – latérales, arrière, supérieures et frontales. Ces distances sont indiquées dans le manuel d'utilisation et/ou sur la plaque signalétique.
- 29.** L'appareil de chauffage ne doit en aucun cas être modifié.
- 30.** Il est recommandé d'éviter le raccordement à un conduit de cheminée dont la hauteur effective est inférieure à 4 m, ou à 5 m en cas d'utilisation multiple. Le conduit de cheminée prévu pour le raccordement du poêle doit faire l'objet au préalable d'un calcul conforme à la norme EN13384 (ramoneur).
- 31.** En cas d'incendie du conduit de cheminée, fermez immédiatement toutes les ouvertures de l'appareil et prévenez les pompiers. N'essayez en aucun cas d'éteindre l'incendie vous-même. Par la suite, faites impérativement vérifier le conduit de cheminée par un professionnel qualifié.
- 32.** Les combustibles solides produisent naturellement de la suie, l'enrassement de la vitre n'est donc jamais totalement exclu et ne constitue pas un défaut.
- 33.** Le Grès et la stéatite sont des produits naturels. Par conséquent, les variations et changements de teinte sont normaux et ne constituent pas un motif de réclamation.

1. INSTALLATION

1.1 Réglementations

Lors de l'installation et du raccordement sur la conduite de fumée, les normes nationales et européennes applicables, les réglementations locales et les prescriptions en matière de construction (par exemple DIN 18896, DIN 4705, DIN 18160, EN 13384-1 et -2, EN 15287-1 et -2, EN 1856-2, entre autres), ainsi que les prescriptions de sécurité incendie (par exemple FeuVO), doivent être respectées. Faites installer et raccorder l'appareil uniquement par un professionnel qualifié. Pour assurer le bon fonctionnement de votre appareil, le conduit de cheminée auquel vous souhaitez raccorder l'appareil doit être en parfait état et résistant à une température d'au moins 400 °C.

1.2 Locaux d'installation

Puisque le poêle à bois prélève l'air nécessaire à la combustion dans le local d'installation, il convient de s'assurer qu'une quantité suffisante d'air pénètre en permanence par les infiltrations des fenêtres ou des portes extérieures. On peut considérer que, dans le cas d'un bâtiment ancien, un volume d'air d'au moins $4 \text{ m}^3/\text{h}$ par kW de puissance calorifique nominale garantit cette condition. Si le volume est inférieur, il est possible d'établir une association d'air de combustion avec d'autres pièces par des ouvertures de ventilation (min. 150 cm²).

En revanche, une construction neuve est réalisée de manière beaucoup plus étanche conformément à la réglementation actuelle sur les économies d'énergie EneV. Ainsi, sans ventilation mécanique ni ventilation supplémentaire par la vitre, beaucoup moins d'air, voire aucun, ne peut circuler, et les besoins en air doivent être augmentés. Dans un espace de vie confortable et sain, on considère un renouvellement d'air de 0,5 volume par heure. Cela signifie que le volume total d'air dans le bâtiment doit être renouvelé toutes les deux heures par ventilation naturelle par les fenêtres ou ventilation contrôlée des pièces de vie. C'est pourquoi la valeur de $4 \text{ m}^3/\text{h}$ est multipliée par un facteur 2, soit $8 \text{ m}^3/\text{h}$ par kW, en raison du renouvellement d'air de 0,5 volume par heure.

1.3 Distances minimales entre appareils

Tous les éléments combustibles, meubles ou, par exemple, les tissus décoratifs à proximité immédiate du poêle doivent être protégés contre l'exposition à la chaleur ou installés à une distance adéquate.

Objets d'ameublement dans le champ de rayonnement

Dans le champ de vision (champ de rayonnement) du feu, une distance de sécurité doit être respectée entre les éléments combustibles, les meubles ou, par exemple, les tissus décoratifs, conformément au Tableau 1.

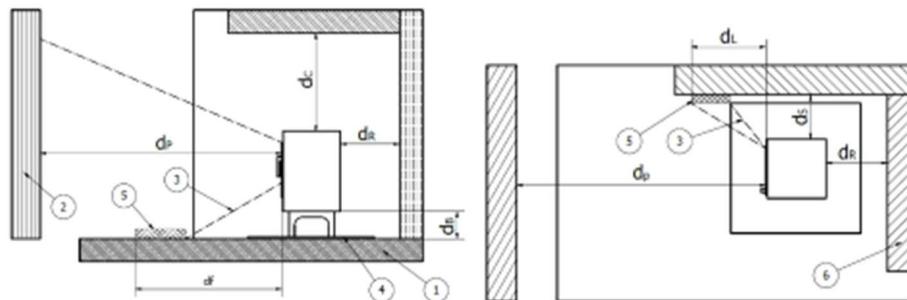
La distance de sécurité est réduite à **50 %** lorsqu'un écran de protection ventilé est installé devant l'élément à protéger. À ce sujet, le Ramoneur ou le revendeur peut vous conseiller.

Objets d'ameublement en dehors du champ de rayonnement

Les cloisons latérales et arrière de l'appareil ne doivent pas être réalisées en matériaux combustibles ni revêtues de matériaux combustibles, si la distance latérale et arrière indiquée au Tableau 1 n'est pas respectée.

L'écart latéral par rapport aux meubles en bois ou en plastique doit également respecter le Tableau 1.

Attention ! Veuillez impérativement respecter le dessin et le tableau des distances de sécurité (Tableau 1) !



Distance sous l'appareil de chauffage	d_B
Distance du sol vers l'avant	d_F
Distance au plafond	d_C
Distance à la paroi arrière	d_R
Distance à la paroi latérale	d_S
Distance à la paroi latérale dans la zone d'irradiation	d_L
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles adjacents (par ex. mobilier)	d_P

1.	Coin d'épreuve au sol
2.	Plaque frontale de construction identique au coin d'épreuve
3.	Zone d'irradiation
4.	Plaque de protection de sol
5.	Zone critique (dépassement de 65 K dû à l'irradiation)
6.	Contrôle des murs d'angle

*Si la limite de 65 K n'est pas dépassée en raison du rayonnement sur le sol à l'avant et/ou sur les parois latérales, d_F et/ou d_L peuvent être indiquées à 0 mm.

Distances / Dé-signation	sous d_B	Sol d_F	Dessus d_C	Arrière d_R	Côté d_S	Côté d_L	Avant d_P
TYP11155 N-LINE/NEVADA	0 cm	80 cm	NPD	25 cm	45 cm	100 cm	100 cm

Tableau 1

2. RACCORD

2.1 Raccord du conduit de cheminée

ATTENTION ! Avant tout raccordement de l'appareil, il est impératif de consulter le ramoneur du district compétent !

Les raccords doivent être solidement et étroitement fixés à l'appareil ainsi qu'entre eux. Ils ne doivent pas empiéter sur la section libre du conduit de cheminée. Le raccord entre le poêle à bois et le conduit de cheminée doit avoir la même section que la buse du poêle. Les raccords horizontaux de plus de 0,5 m doivent s'incliner de 10 degrés en direction du conduit de cheminée. Les conduits qui ne sont pas protégés contre la chaleur ou installés verticalement ne doivent pas dépasser une longueur d'un mètre

Les exigences de l'ordonnance sur les installations de chauffage (FeuVO), des règlements de construction des Länder ainsi que, pour le conduit de cheminée, des normes DIN 4705, EN 13384-1 et -2, DIN 18160 et DIN EN 15287-1 et -2 doivent être respectées.

Les raccords doivent être certifiés conformément à la norme DIN EN 1856-2.

La cote X (distance par rapport aux matériaux ou constructions combustibles) doit être respectée selon les indications du fabricant du raccord.



Le raccordement à un conduit de cheminée dont la hauteur effective est inférieure à 4 m, ou 5 m en cas d'utilisation multiple, doit être évité. Cela repose sur le calcul selon la norme EN 13 384-1 ainsi que sur le bon fonctionnement conformément à la norme EN 13384-2.

Les gaz de combustion produits par des conduits de cheminée obstrués sont dangereux. Le conduit de cheminée et la conduite d'évacuation doivent être exempts d'obstacles et être contrôlés et nettoyés régulièrement.

Les indications des documents fournis (annexes) et de la DoP (déclaration de performance) doivent être respectées !

Les appareils sont adaptés pour une utilisation multiple, même s'ils ne possèdent pas de porte de chauffage à fermeture automatique. La réglementation selon la norme DIN 18896 s'applique ici. L'ouverture du foyer est < 500 cm².

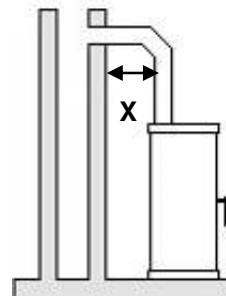
2.2 Raccord d'air de combustion(s'il est présent)

Un apport permanent d'oxygène ou d'air est nécessaire pour le processus de combustion. En général, l'air disponible dans la pièce d'installation est suffisant (voir aussi chapitre 1.2).

En présence de fenêtres et portes bien étanches, de systèmes de ventilation mécaniques (par exemple cuisine ou salle de bain) ou d'autres appareils de chauffage (y compris une chaudière à gaz) dans le logement, le bon approvisionnement en air peut être sérieusement perturbé. Si cela est le cas, il est possible d'amener l'air de combustion directement depuis l'extérieur ou depuis une autre pièce suffisamment ventilée (par ex. une cave). room (e.g. basement), to supply.

Les appareils disposent de série d'un raccord central d'aspiration d'air d'un diamètre de 80 à 120 mm, situé à l'arrière ou sous l'appareil (selon le modèle), qui doit généralement être installé.

Pour l'amenée d'air, seuls des conduits lisses d'un diamètre minimal de 80 à 120 mm doivent être utilisés (identique au diamètre de l'appareil). L'amenée d'air doit également être équipée d'un volet d'arrêt à proximité du poêle. La position « ouvert » – « fermé » doit être clairement indiquée sur le volet d'arrêt et réalisée de manière professionnelle. Notamment, les coude, les ouvertures de visite pour le



Ils doivent être réalisés par un ramoneur et isolés professionnellement contre la condensation. La conduite ne doit pas dépasser 4 m de longueur et comporter au maximum 3 coudes. Si la conduite débouche à l'extérieur, elle doit être équipée d'une protection adaptée contre le vent et d'une moustiquaire.

Informations générales concernant l'utilisation en fonctionnement dépendant ou indépendant de l'air ambiant :

Le poêle est livré en standard en tant que poêle à bois dépendant de l'air ambiant. Cela signifie que le poêle préleve l'air de combustion par le raccord d'aspiration central situé à l'arrière, depuis la pièce d'installation. Une alimentation suffisante en air de combustion (en charge maximale environ 25-32 m³/h) est impérative.

En combinaison avec des installations de ventilation (p. ex. installations de ventilation contrôlée, hottes aspirantes, etc.), c'est en Allemagne le §4 de la réglementation sur les appareils de chauffage (FeuVO) qui s'applique. La conduite de fumée doit être contrôlée par des dispositifs de sécurité spécifiques (p. ex. un contrôleur de pression différentielle agréé) ou lors de l'utilisation d'un système de ventilation, celui-ci doit garantir qu'aucune dépression supérieure à 4 Pa ne se développe dans la pièce d'installation par rapport à l'extérieur et qu'il apporte en outre l'air de combustion nécessaire (environ 20-24 m³/h) pour l'appareil de chauffage.

Veuillez toujours respecter – en concertation avec votre ramoneur agréé – les réglementations et règles locales en vigueur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de modifications intervenues après l'impression de ce manuel. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications.

Les dispositifs de sécurité mentionnés ci-dessus ne remplacent pas une planification professionnelle ni une conception adéquate de l'approvisionnement en air de combustion.

3. AVERTISSEMENTS

3.1 Combustible

Les appareils sont conçus pour fonctionner avec les combustibles indiqués ci-après. Ce n'est qu'ainsi qu'un fonctionnement peu fumigène et sans dysfonctionnement est assuré. N'utilisez que des bûches de bois naturellement sèches avec une humidité résiduelle maximale de 20 %.

Type de combustible	Pouvoir calorifique env. kWh/kg
Bois dur	4,0 – 4,2
Bois tendre	4,3 – 4,5
Briquette de bois selon EN ISO 17225-3	5,0 – 5,2

Ne jetez pas le combustible dans la chambre de combustion, mais disposez-le toujours délicatement afin de ne pas endommager le matériau réfractaire. L'alimentation en combustible doit se faire en une seule couche.

Les combustibles interdits sont notamment :



La combustion de déchets, plaquettes forestières fines, écorce, résidus de panneaux de particules, suie de charbon, bois humide ou traité avec des produits de protection du bois, papier, granulés et carton, ou substances similaires, est interdite. Pour l'allumage, il convient d'utiliser de la laine de bois ou un allume-barbecue. **Ne jamais utiliser d'agent d'allumage liquide ! Il est formellement interdit d'employer de l'essence, des huiles lampantes à base d'essence, du pétrole, des allume-charbons de barbecue, de l'alcool éthylique ou des liquides similaires pour allumer ou « rallumer » un feu dans l'appareil.**

utiliser. Tous ces liquides doivent être tenus éloignés de l'appareil lorsqu'il est en fonctionnement. Séchage et stockage du bois

Le bois nécessite du temps pour sécher. Il est considéré comme sec à l'air après un stockage approprié d'environ 2 à 3 ans. Voici quelques indications :

- Vous devez stocker le bois prêt à l'emploi, coupé et fendu. Cela garantit un séchage rapide, car les petits morceaux de bois sèchent mieux que les bûches de plusieurs mètres.
- Vous devez empiler vos bûches de bois dans un endroit aéré, de préférence ensoleillé, à l'abri de la pluie (idéalement exposé plein sud).
- Laissez un espace d'une main entre chaque tas de bois afin de permettre à l'air circulant d'évacuer l'humidité.
- Ne couvrez en aucun cas votre tas de bois avec une bâche en plastique, car elle empêche l'humidité de s'échapper.
- Ne stockez pas de bois fraîchement coupé au sous-sol, car la faible circulation de l'air y favorise la pourriture plutôt que le séchage.
- Stockez uniquement du bois déjà sec dans des caves sèches.

3.2 Mise en service

Avant la mise en service, les sécurités de transport sur la plaque de déviation et/ou au-dessus du foyer doivent être retirées, le cas échéant. Les autocollants sur les vitres doivent être retirés sans laisser de résidus.

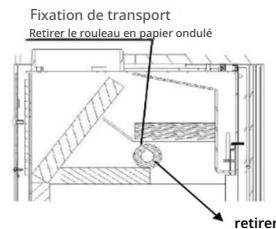
Les poêles à bois / poêles d'atelier doivent être utilisés uniquement avec les portes fermées (portes de chauffage et de cendres), selon le type d'appareil. Ces portes ne doivent être ouvertes

que pour l'allumage, le complément de combustible ou le nettoyage du foyer (éventuellement, des problèmes de tirage peuvent survenir si d'autres appareils sont raccordés au conduit de cheminée). L'appareil est homologué uniquement pour le chauffage d'habitation. L'installation dans des locaux tels que garages, pièces humides ou à l'extérieur n'est pas autorisée.

Un apport d'air secondaire réglé permet la postcombustion des composants combustibles présents dans la conduite de fumée. Toutefois, un encrassement de la vitre ne peut être exclu en cas d'utilisation de combustibles solides et ne constitue pas un défaut. Cela garantit une combustion pauvre en fumée et en suie afin de préserver l'environnement. Si vous mettez votre poêle en service durant la période de transition, vérifiez au préalable le tirage du conduit, car il peut être très faible par temps chaud. À cette fin, maintenez une allumette en combustion dans la porte de chauffage légèrement entrouverte. Si la flamme n'est pas clairement aspirée, il convient d'abord de créer un feu d'amorçage. À cet effet, des copeaux ou de la laine de bois sont brièvement enflammés dans l'appareil/poêle ou dans l'ouverture de nettoyage du conduit de cheminée. La grille doit être nettoyée ou secouée avant chaque alimentation en combustible (si disponible) afin de garantir un bon apport d'air de combustion.

Le cendrier doit être vidé régulièrement à froid. En cas d'appareil encore chaud, utilisez le gant de protection ou l'outil auxiliaire fournis (si disponibles). Veillez à ce qu'aucun résidu incandescent ne soit déversé dans la poubelle.

Il convient de s'assurer que le cendrier est toujours enfoncé jusqu'en butée.





Dans un souci de protection de l'air et de l'appareil, les quantités maximales d'alimentation en combustible indiquées ne doivent pas être dépassées, sous peine de risque de surchauffe pouvant entraîner des dommages à l'appareil. Les dommages de ce type ne sont pas couverts par la garantie. Pour tous les appareils, seule une alimentation en combustible mono-couche est autorisée. Une réduction de la puissance de chauffage ne doit être obtenue que par une diminution de la quantité d'alimentation et non par une réduction de l'air primaire.

3.3 Chauffage



Lors du premier allumage, des émissions de fumée et des désagréments olfactifs peuvent survenir. Veillez impérativement à une bonne ventilation de la pièce (ouvrir fenêtres et portes) et chauffez au moins une heure à la puissance calorifique nominale maximale. Si, lors du premier processus de chauffage, la température maximale n'est pas atteinte, ces phénomènes peuvent également apparaître ultérieurement.



Vous pouvez régler la puissance calorifique nominale à l'aide du curseur d'air primaire. Seuls les réglages et les quantités de combustible correspondant à votre appareil autorisé ou acheté sont permis (voir la plaque signalétique).



Lors de l'ouverture de la porte de chauffage, une mauvaise manipulation ou un tirage insuffisant du conduit de cheminée peut entraîner une émission de fumée. Il est impératif de veiller à ce que la porte de chauffage ne soit ouverte que lentement, d'abord légèrement entrebâillée, puis complètement après quelques secondes. De plus, avant d'ouvrir la porte pour l'ajout de combustible, il doit ne rester que le lit de braises dans la chambre de combustion, c'est-à-dire qu'aucune flamme ne doit être visible.

3.4 Utilisation

Ouvrir la porte de chauffage/porte à cendres en tournant la poignée vers la droite (Image 3). En cas d'appareil chaud, utilisez un gant de protection isolant. Réglez toujours le curseur d'air primaire et le régulateur d'air secondaire (Image 2) conformément au Tableau 2.

La méthode d'allumage consiste en des morceaux de bois petits et moyens, placés en croix avec un allumage par le dessus (Figure 4). À cet effet, on peut utiliser un allume-charbon ou un peu de laine de bois. Le curseur doit être réglé conformément au Tableau 2 (complètement ouvert). La masse de charge ne doit jamais dépasser la masse correspondant à la puissance calorifique nominale maximale.

Lorsque le feu brûle vivement et qu'une braise suffisante est présente, on place la quantité et la longueur maximales de bûches de bois, conformément au chapitre 3.6, disposées en diagonale côté à côté sur la grille ou sur la braise. Ensuite, régler le curseur d'air primaire conformément au Tableau 2 « Réglage de l'air de combustion ».

3.5 Réglage de l'air de combustion

Les réglages du curseur doivent toujours être placés au centre des indications. Pour actionner les curseurs « A » et « B », soulevez-les légèrement puis poussez-les vers l'extérieur/intérieur.

combustible	Sélecteur de combustible « A »	Curseur d'air primaire « B »	Durée de combustion env.
Allumage	OUVERT	OUVERT	-
bûches de bois	puissance calorifique nominale	OUVERT	FERMÉ
mise hors service		FERMÉ	-

Tableau 2



Vous pouvez régler la puissance calorifique nominale à l'aide du curseur d'air primaire. Seuls les réglages et les quantités de combustible correspondant à votre appareil homologué ou acheté (voir plaque signalétique) doivent être effectués.

3.6 Quantités de remplissage à la puissance calorifique nominale

5,0 kW → PCN Bûches de bois max. **1,2 kg**, deux petits morceaux par chargement, longueur de bûche max. 25 cm en diagonale sur la grille, Ø max. 5 - 12 cm, rondins fendus ; lors de l'allumage, disposer le bois en croix ; respecter les poids maximaux selon la puissance ! **max. ≥ 1,8 kg /h** briquette de bois selon EN ISO 17225-3 max. **1 kg**, éventuellement broyer.

3.7 Mise hors service

Aucun combustible ne sera ajouté. Après l'extinction de la braise résiduelle, l'apport d'air de combustion doit être fermé. Cela permet d'éviter le refroidissement de la pièce d'installation. Veuillez noter que même des cendres apparemment froides peuvent contenir de petits morceaux de braise. Pour éviter les incendies, il est conseillé de stocker temporairement les cendres extraites de l'appareil de chauffage dans un seau métallique approprié muni d'un couvercle avant leur élimination.

3.8 Nettoyage et entretien

Un fonctionnement correct et un bon entretien augmentent la valeur résiduelle et la durée de vie de votre appareil. Vous économisez des ressources précieuses et préservez notre environnement ainsi que votre budget. À la fin de la période de chauffe, il est recommandé de procéder à un nettoyage complet du poêle et des conduits de fumée. La diminution de la puissance de chauffage est presque toujours due à un encrassement important des conduites de fumée. Pour le nettoyage, la plaque de déviation doit être tirée vers l'avant. Cela permet de nettoyer ou d'aspirer la conduite de fumée de l'intérieur ou, lorsque le conduit de fumée est retiré, par le haut. La plaque de déviation doit être replacée entièrement vers l'arrière après le nettoyage.



Attention : La plaque pare-feu / plaque de déviation est composée de vermiculite / chamotte et est FRAGILE. Manipulez-la donc avec le plus grand soin.

Attention : Il est recommandé de vérifier minutieusement l'appareil après chaque période de chauffe. Si des réparations ou remplacements doivent être effectués, veuillez contacter suffisamment tôt votre revendeur spécialisé en indiquant le numéro d'article et le numéro de série (voir plaque signalétique). N'utilisez pas l'appareil si les joints d'étanchéité, portes ou vitres sont endommagés.

Nettoyez votre vitre avant la première utilisation avec un chiffon propre et humide. Appliquez ensuite quelques gouttes d'un produit d'entretien pour vitrocéramique à l'aide d'un papier absorbant sur les deux faces de la vitre.

Après essuyage et polissage à sec, la surface de haute qualité est recouverte d'un film invisible, qui contribue à maintenir la vitre propre et facilite le nettoyage lors d'applications régulières.

Les combustibles solides produisent naturellement de la suie, l'encrassement de la vitre n'est donc jamais totalement exclu et ne constitue pas un défaut.

Entretien des laques humides et des revêtements en poudre : L'entretien des surfaces extérieures est recommandé uniquement lorsque le poêle est froid. Les surfaces laquées doivent être nettoyées avec précaution et uniquement à l'aide d'un chiffon doux et sec (ne pas frotter). Testez préalablement le comportement du laque sur une zone non visible.

Dans certains cas particuliers, les surfaces peintes par poudrage peuvent être préalablement traitées avec un chiffon légèrement humidifié à l'aide de liquide vaisselle, puis séchées.

Entretien des éléments en céramique et en verre : La saleté et les graisses peuvent être éliminées à l'aide d'eau savonneuse.

Entretien de la pierre ollaire et du grès : La pierre ollaire et le grès sont des pierres naturelles, par conséquent, des variations et altérations de couleur sont normales et ne constituent pas un motif de réclamation ! La saleté et les graisses peuvent être éliminées à l'aide d'eau savonneuse ; les petites rayures peuvent être supprimées avec du papier abrasif humide (grain 240).

Attention : N'utilisez en aucun cas, lors de l'entretien, des éponges, des agents abrasifs, des produits de nettoyage agressifs ou susceptibles de rayer !

Les travaux, notamment l'installation, le montage, le premier feu, ainsi que les opérations de maintenance **et** les réparations, doivent être réalisés uniquement par un professionnel qualifié (spécialiste en chauffage ou en aérothermie). Toute intervention incorrecte entraîne la perte de la garantie légale et de la garantie commerciale.

3.6 Causes de dysfonctionnements, dépannage

Que faire si...

... le poêle à bois / poêle ne brûle pas correctement ou dégage de la fumée ?

... s'enrasse trop rapidement ?

- Le registre de la conduite de fumée est-il fermé (le cas échéant) ?
- Le registre d'air frais est-il fermé (le cas échéant) ?
- Le régulateur d'air de combustion est-il correctement réglé ?
- Un système de ventilation ou d'extraction est-il en fonctionnement ?
- Le bois de chauffage est-il trop humide ?
- Le tirage du conduit de cheminée a-t-il été vérifié par mesure ?
Il doit être d'au moins 12 Pa et ne pas dépasser temporairement 15 Pa.
- La quantité et la taille maximales du combustible ont-elles été respectées ?
- L'étanchéité du conduit de cheminée a-t-elle été contrôlée ?
- L'appareil a-t-il été correctement entretenu par un professionnel qualifié ?
- Les autres appareils de chauffage raccordés sont-ils étanches ?
- Raccorder éventuellement l'appareil avec une montée verticale
- Les raccordements du conduit de fumée sont-ils étanches ?

... Le poêle à bois dégage-t-il trop de chaleur ?

- Le régulateur de puissance est-il à la bonne position ?
- La quantité maximale de combustible a-t-elle été respectée ?
- Le tirage du conduit est trop fort, il convient de le faire vérifier

... Le poêle à bois ou les conduits de fumée dégagent-ils une forte odeur ?

- Les raccordements du conduit de fumée sont-ils étanches ?
- L'appareil a-t-il été suffisamment chauffé ?
- L'appareil a-t-il été nettoyé et entretenu par un professionnel qualifié ?



Mesures en cas d'incendie du conduit de cheminée ! Un nettoyage insuffisant du conduit de cheminée, l'utilisation d'un combustible inapproprié (par ex. bois trop humide) ou un réglage incorrect de l'air de combustion peuvent provoquer un incendie du conduit de cheminée. Fermez

Dans ce cas, aérez l'air de combustion au niveau de l'appareil de chauffage et appelez les pompiers.
Ne tentez jamais d'éteindre un incendie vous-même avec de l'eau.

4. ÉLIMINATION

Élimination de l'emballage

L'emballage protège l'appareil contre les dommages liés au transport. Les matériaux d'emballage ont été choisis selon des critères environnementaux et de gestion des déchets afin d'être recyclables.

La partie en bois de l'emballage est constituée de bois de conifère sec et non traité, et peut être éliminée avec les déchets résiduels ou apportée dans un centre de recyclage. Nous recommandons de déchiqueter la partie en bois de l'emballage en conséquence.

La récupération des autres composants de l'emballage, tels que les sangles, les sacs en PE, etc., dans la filière de recyclage permet d'économiser des ressources et de réduire la production de déchets.

Votre revendeur spécialisé reprend généralement ces éléments d'emballage.

Si vous devez éliminer vous-même les éléments d'emballage, veuillez demander l'adresse du centre de tri et de recyclage le plus proche.

Élimination de l'appareil

En cas d'élimination du poêle, une conception réfléchie avec des connexions par vis et emboîtement permet un démontage aisément et une bonne séparation des différents matériaux. Ainsi, après démontage de la porte de chauffage et des grilles de foyer, les éléments intérieurs de la chambre de combustion sont facilement accessibles et peuvent être retirés sans outil ou aisément démontés à l'aide d'outils. D'autres accessoires peuvent également être entièrement démontés à l'aide d'un tournevis, d'une pince multiprise et d'un jeu de clés plates.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des composants du poêle :

Matériaux	Composant du poêle (selon modèle)	Réutilisation Élimination
Acier, fonte, aimants	Corps du poêle incluant éléments latéraux, parois arrière, éléments de fixation, manchons en fonte et grilles, revêtements et portes	Ferrailles métalliques AVV 17 04 05 Respecter les possibilités locales !
Acier inoxydable	Éléments de commande / curseurs, poignées	Ferrailles métalliques AVV 17 04 07 Respecter les possibilités locales !
Céramique, pierres naturelles	Poignées, éléments de revêtement	Gravats AVV 17 01 03 Respecter les possibilités locales !
Vitrocéramique	Vitre	Gravats AVV 17 01 03 Respecter les possibilités locales !
Chamotte (exposée au feu)	Revêtement de la chambre de combustion, plaques de déviation	Non recyclable AVV 17 01 06* Respecter les possibilités locales !
Vermiculite (au contact direct du feu)	Revêtement de la chambre de combustion, plaques isolantes / de déviation	Non recyclable AVV 17 01 06* Respecter les possibilités locales !
Bandes d'étanchéité en fibre de verre, matériau isolant	Utilisation sur les portes et la vitre	Joints en fibres de verre et de céramique (fibre minérale artificielle (FMA)) AVV 17 06 03* Respecter les prescriptions locales !

5. DONNÉES TECHNIQUES

Types	TYP111-55
puissance calorifique nominale	5,0 kW
Température moyenne des fumées dans le tronçon de mesure	217°C
Température des fumées au raccord à puissance nominale	233°C
Débit massique des fumées	7,5 g/s
Min. Tirage à la puissance calorifique nominale	12 Pa
CO (référé à 13 % O ₂)	1499 mg/m ³
CO	0,12 %
NOx (référé à 13 % O ₂)	150 mg/m ³
COV (référé à 13 % O ₂)	115 mg/m ³
Poussières (référé à 13 % O ₂)	39 mg/m ³
Rendement	75,3 %
Classe énergétique	A
Indice d'efficacité énergétique (EEI)	99,2
Type d'appareil de chauffage	Type BE
CO ₂	5,89 %
Masse de braise	0,05 kg

Tous les modèles répondent aux exigences du 1er. BImSchV, du règlement Ecodesign 2022 ainsi que du 15a B-VG. Les valeurs des émissions de la conduite de fumée se réfèrent à la norme EN16510 dans des conditions de laboratoire stationnaires. Les performances décrites dans le tableau technique ont été atteintes avec du combustible hêtre à moins de 20 % d'humidité.

6. IMAGES, ILLUSTRATIONS

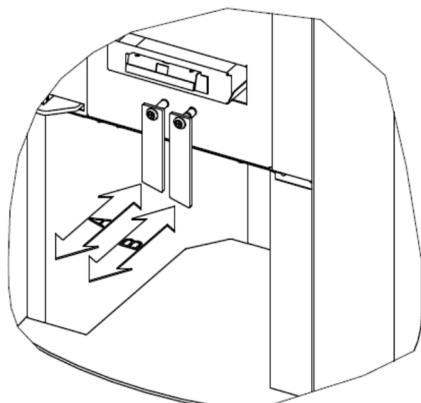


Image 2

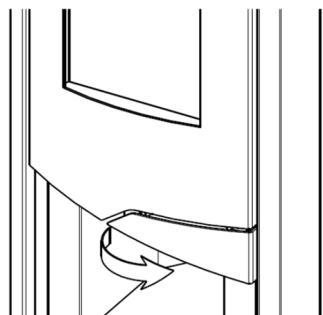


Image 3

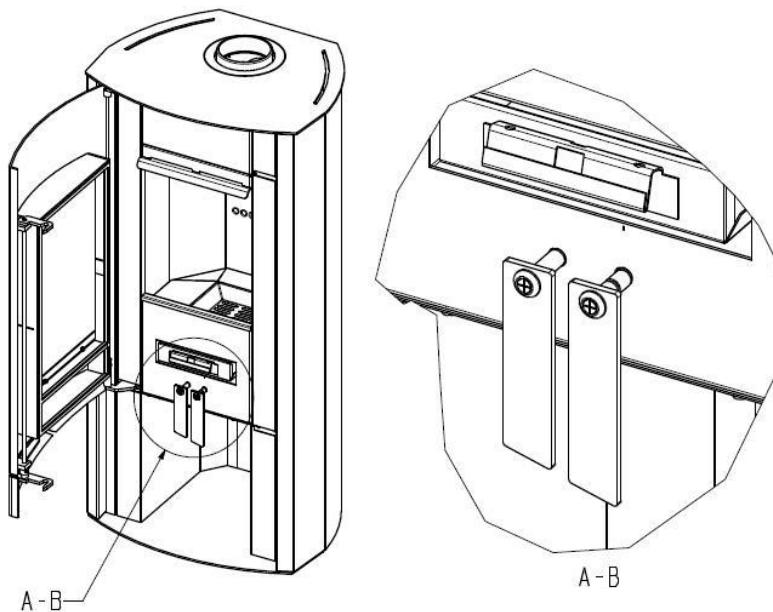


Image 4 – Allumage

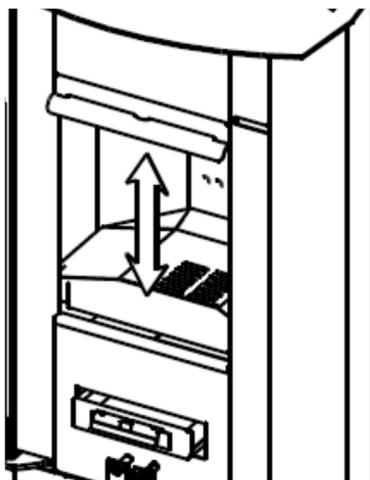


Image 5 – Grille

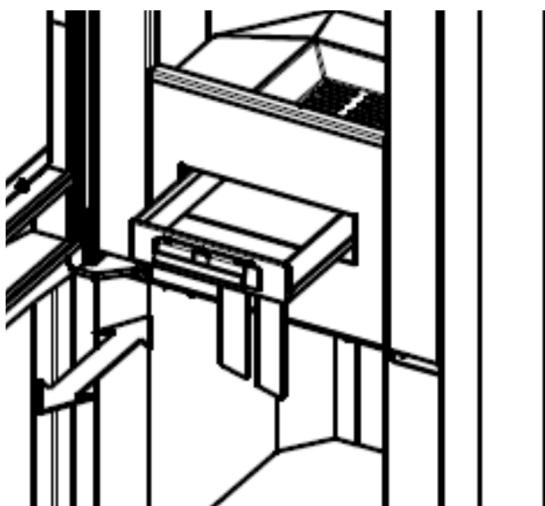
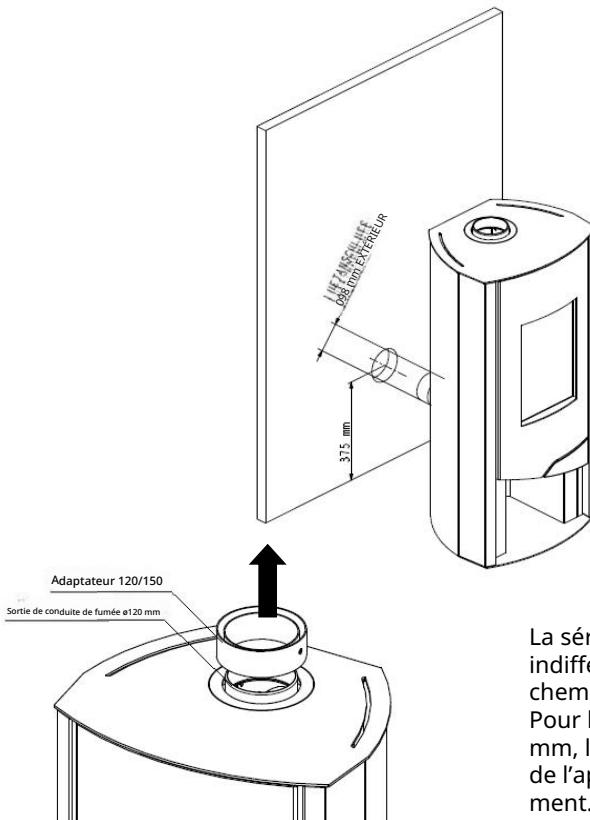


Image 6 – Cendrier

Montage du raccord de conduit à l'arrière



La série N-Line peut être raccordée indifféremment au conduit de cheminée en Ø 120 ou Ø 150 mm. Pour le raccordement en Ø 120 mm, l'adaptateur doit être retiré de l'appareil et raccordé directement.

Montage du raccord de conduit à l'arrière Ø 120 mm :

1. Démonter le raccord d'évacuation des fumées supérieur ainsi que la plaque de recouvrement de la paroi arrière
2. Monter hermétiquement vers le haut la plaque de fermeture de l'orifice de fumée arrière
3. Poser la plaque de revêtement fournie (dans le cendrier) en partie supérieure
4. Visser solidement le raccord d'évacuation des fumées à l'arrière

Montage du raccord de conduit à l'arrière Ø 150 mm :

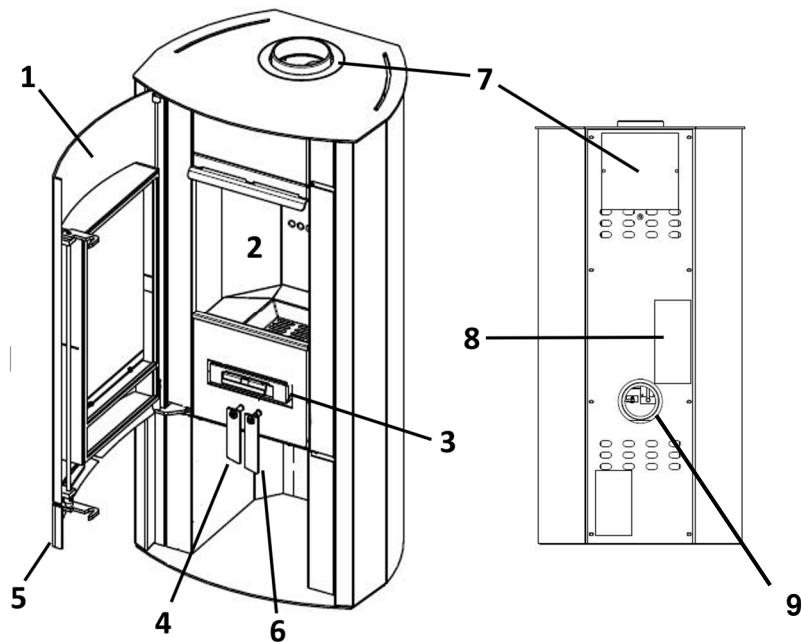
1. Démonter le raccord d'évacuation des fumées supérieur ainsi que la plaque de recouvrement de la paroi arrière
2. Monter hermétiquement vers le haut la plaque de fermeture de l'orifice de fumée arrière
3. Poser la plaque de revêtement fournie (dans le cendrier) en partie supérieure
4. Fixer l'adaptateur avec la vis fournie avant le montage arrière sur le raccord d'évacuation des fumées, puis serrer définitivement à l'arrière

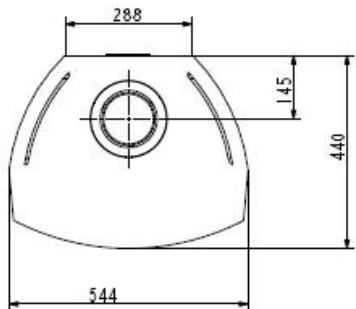
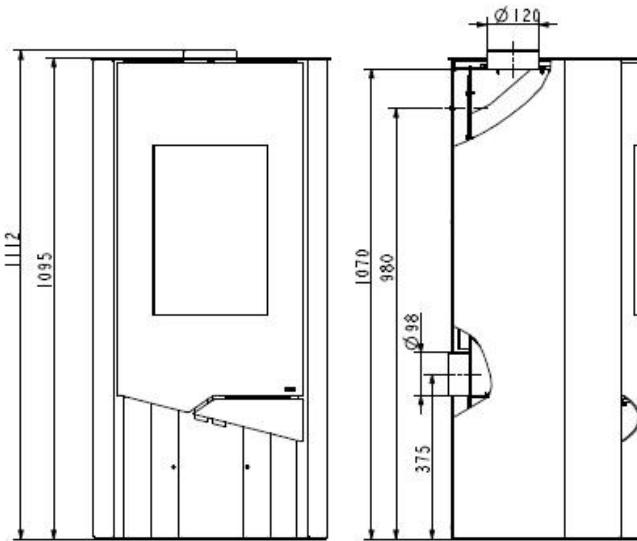
Astuce : Visser les vis de fixation du raccord d'évacuation des fumées à l'arrière jusqu'à 3 mm sans serrer, puis les serrer définitivement après avoir positionné le raccord (éventuellement avec l'adaptateur monté) !

7. APERÇU DU PRODUIT, PLANS

Montage de l'appareil / éléments de commande

- | | | | |
|----|---------------------------|----|--|
| 1. | Porte de chauffage | 6. | Régulateur d'air secondaire |
| 2. | foyer | 7. | Raccord conduite de fumée 120 mm |
| 3. | cendrier | 8. | Plaque signalétique sur la paroi arrière |
| 4. | Régulateur d'air primaire | | |
| 5. | Poignée de porte | 9. | Raccord d'air extérieur |





Dimensions et poids

Réf. art.	Largeur (mm)	Profondeur (mm)	Hauteur (mm)	Poids net (kg)
N-Line	544	440	1040	133
N-Line Nevada	544	440	1040	140

Les dimensions et poids indiqués sont fournis à titre informatif uniquement. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications de conception si celles-ci améliorent le niveau technique ou la qualité.



Haus – und Küchentechnik
GmbH Adalperostraße 86 D
– 85737 Ismaning Téléphone
+49 (0)89 32084-0 www.wamsler.eu

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications visant le progrès technique et/ou une amélioration de la qualité. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs d'impression ou de modifications postérieures à la publication.

Art. n° 141003
Édition : 10.2025-v0_DE